



PRIMA SESSIONE URDINARIA DI U 2019
1ère session ordinaire de 2019
21 à 22 di FERRAGHJU
21 et 22 février
2019/O1/018

MOTION AVEC DEMANDE
D'EXAMEN PRIORITAIRE

Motion déposée par Michel GIRASCHI au nom du groupe Corsica Libera

Objet : Statut des intervenants en LCC dans le 1er degré.

CONSIDERANT la généralisation de l'enseignement de la LCC au 1er degré à compter de 3H par semaine par enfant,

CONSIDERANT que dans ce cadre le manque d'enseignants habilités à l'enseignement de LCC a été compensé par le recrutement de contractuels : les intervenants en LCC,

CONSIDERANT les conditions précaires auxquels sont confrontés ces contractuels, à savoir des Contrats à Durée Déterminée de 4 mois et des salaires très en deçà de ceux d'autres enseignants,

CONSIDERANT l'instabilité et le nombre de démission important dû en grande partie à ces conditions précaires,

CONSIDERANT l'expérience, professionnelle et pédagogique, acquise par ces contractuels qui interviennent parfois depuis de nombreuses années,

CONSIDERANT le besoin certain de ces contractuels pour encore de nombreuses années,

CONSIDERANT toutefois que le GPFLC a vocation à réduire dans le temps ce même besoin,

L'ASSEMBLEE DE CORSE

DEMANDE la mise en place d'un véritable statut professionnel pour les contractuels intervenants en LCC au 1er degré, statut revalorisant financièrement leur travail et leur offrant une stabilité dans le temps.

DEMANDE la mise en place d'une voie de recrutement interne leur permettant d'accéder aux métiers de l'enseignement en valorisant leurs acquis professionnels